

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Montmagny, tenue à l'hôtel de ville, le lundi 15 octobre 2018, à 17 h.

Présences :

Bernard Boulet, conseiller
Sylvie Boulet, conseillère
Sandra Stéphanie Clavet
Jessy Croteau, conseiller
Yves Gendreau, conseiller
Rémy Langevin, maire Marc
Langlois, conseiller Félix
Michaud
Gaston Morin, conseiller

1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 octobre 2018

2018-419

Il est proposé par M. Gaston Morin

Appuyé par Mme Sylvie Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 octobre 2018 tel que présenté.

2 Autorisation d'aller en processus d'appel d'offres - Entretien hivernal des trottoirs et sentiers secteur Sud - Location de tracteurs avec souffleur

2018-420

Il est proposé par M. Jessy Croteau

Appuyé par M. Bernard Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser la greffière ou l'assistante-greffière à demander des soumissions par appel d'offres pour :

- le déneigement et l'entretien de trottoirs et sentiers piétonniers, comprenant la fourniture d'abrasifs - Hivers 2018-2019 et 2019-2020

- la location d'un tracteur et d'une souffleuse industrielle et leur entretien - Hivers 2018-2019 et 2019-2020

De nommer la greffière et l'assistante-greffière comme responsables en octroi de contrat qui pourront fournir aux soumissionnaires potentiels les informations administratives et techniques concernant ces processus d'appel d'offres, le tout conformément à la Politique de gestion contractuelle.

De transmettre copie de la présente résolution au Service des travaux publics et des infrastructures et au directeur des finances, de l'approvisionnement et des technologies de l'information de la Ville de Montmagny.

3 Projet Climat Municipalités Phase 2 - Engagement de la Ville - Projet de construction d'un bassin de rétention d'eau pluviale - Parc Basse-Bretagne

2018-421

CONSIDÉRANT que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques met à la disposition des municipalités un programme d'aide financière pour lutter contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière dans la cadre de ce programme a été transmise à ce Ministère;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montmagny a reçu une confirmation d'admissibilité au programme sous condition de préciser son engagement financier au projet;

Il est proposé par M. Jessy Croteau

Appuyé par M. Bernard Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la Ville de Montmagny confirme son engagement financier pour la somme de 100 000\$ pour le projet de construction d'un bassin de rétention d'eau pluviale dans le Parc de la Basse-Bretagne dans le cadre du programme Climat municipalités – Phase 2 du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

De transmettre copie de la présente résolution au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de même qu'à l'ingénieur superviseur de la Ville de Montmagny.

Période de questions

4 Levée de la séance


2018-422

Il est proposé par M. Gaston Morin

Appuyé par M. Yves Gendreau


ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'approuver la levée de la séance extraordinaire du 15 octobre 2018, à 17 h 10.


GREFFIÈRE


MAIRE

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2018.


MAIRE